

1- RAISON D'ÊTRE DE CETTE POLITIQUE

La valeur qu'accorde l'organisation au bénévolat guide tout particulièrement l'élaboration de cette politique.

Le but poursuivi est une clarification des diverses instances afin de cerner les relations et les attentes.

Les bénévoles se doivent de respecter les politiques que le Conseil d'administration a adoptées et de collaborer à la mise en œuvre de l'édition annuelle.

Il est évident que les bénévoles constituent une ressource sans laquelle un organisme comme le Festival Western St-Tite ne pourrait pas exister. Ceci est vrai à la fois par la quantité de personnes qui y oeuvrent et par la qualité de celles-ci. Il faut cependant instaurer des mécanismes d'imputabilité des bénévoles.

Les niveaux suivants permettent de spécifier les instances d'imputabilité de chacun des types de bénévoles.

Les administrateurs (membres du conseil d'administration) sont imputables envers l'assemblée générale des membres qui les élisent. Seuls les administrateurs élaborent des politiques pour le Festival.

Les membres du comité organisateur sont imputables de leur fonctionnement et de leurs responsabilités envers le Conseil d'administration.

Les bénévoles sont imputables envers la présidence de l'édition qui est responsable de l'exécution adéquate des décisions du Comité organisateur, tout particulièrement de la réalisation des objectifs de l'édition.

2- L'ORGANISATION

Historique

Située au Nord de Trois-Rivières, entre Montréal et Québec, la municipalité de Saint-Tite compte aujourd'hui 4 000 habitants. L'industrie forestière et celle du cuir sont les deux secteurs qui ont permis à la région de bénéficier d'un actif économique important. Aujourd'hui on peut aussi y ajouter le FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE.

À l'époque, Saint-Tite se spécialisait dans la transformation du cuir et la fabrication d'articles du même matériel, ce qui lui a déjà valu le titre de « Ville du cuir du Québec ». C'est d'ailleurs par le biais de cette industrie que le Festival Western a pris naissance.

En 1967, l'entreprise G.A. Boulet inc., spécialisée dans le cuir, décide d'axer sa production vers la fabrication de bottes western. Dans le cadre d'une stratégie publicitaire, une journée de rodéo est organisée. Malgré la pluie qui s'acharne toute la journée, cinq à six mille visiteurs assistent à cette première manifestation.

En 1968, différents marchands locaux s'associent à G.A. Boulet; pas moins de 25 comités se forment pour planifier un événement touristique sans pareil. La participation active et bénévole des citoyens est à la base de l'événement et contribue à concrétiser cette belle entreprise. On mise surtout sur le rodéo professionnel et les concours hippiques et équestres western. De plus, en 1969, la symbolique parade à traction animale fait son apparition. Avec les années, différentes activités se greffent au Festival Western. La ville s'anime et « s'habille » elle aussi à la « western » pour l'occasion.

En 1972, des estrades d'une capacité de 7 000 sièges sont inaugurées. Elles seront remplacées en 1999 par une nouvelle structure qui répondra aux plus hautes normes de qualité.

Depuis quelques années, le projet de westernisation de la Ville ne cesse de prendre de l'envergure, ce qui fait de Saint-Tite un spectacle culturel unique pour l'œil. Ses commerces et infrastructures arborent à l'année un look country, submergeant ainsi les festivaliers d'une atmosphère western encore plus séduisante et typique de la culture western de l'Ouest canadien.

Il est important de souligner que le Festival Western a toujours suivi une courbe ascendante. Les budgets, les comités et les visiteurs ont pris, avec les ans, des proportions que même les plus optimistes du début n'osaient envisager.

Au début, les prévisions budgétaires étaient d'à peine 8 500\$. Maintenant, ce chiffre atteint l'imposante somme de 2,5 millions de dollars. Aujourd'hui, avec un apport économique majeur évalué à plus de 15 millions de dollars annuellement pour la région et après 35 ans d'existence, le Festival Western mérite bien son titre de « plus grande attraction western de l'Est du Canada ».

Le Festival doit aussi son succès à l'appui des commanditaires locaux et au support des commanditaires nationaux. Le Festival Western de St-Tite, c'est la raison d'être d'une municipalité où chaque année, une forte synergie s'installe entre les 450 bénévoles. L'hospitalité et la disponibilité des gens de Saint-Tite font de l'événement une réalité économique et touristique des mieux cotées au Canada. Nous ne sommes pas de simples organisateurs. Nous devenons, à chaque automne, des créateurs d'un monde fantastique, celui du Far-West.

Sa mission

Le Festival Western de St-Tite produit des rodéos et des activités destinées à recréer une ambiance et des expériences à caractères Country-Western ayant pour but de maximiser des retombées socio-économiques et touristiques majeures, dans la Ville de Saint-Tite, la MRC Mékinac et dans toute la Région de la Mauricie, qui permettent un rayonnement de niveau international.

Sa vision

Être la référence en production de rodéos et en activités country-western à l'Est de l'Amérique du Nord.

Objectifs

Positionner l'événement, son image de marque et ses produits au cours durant les prochaines années en opérant un virage qui inscrira l'organisation dans les tendances des années 2010, afin d'augmenter sa part de marché de 5 % et de stabiliser l'âge du consommateur.

Objectifs spécifiques

Favoriser une augmentation de la dépense du consommateur et des investissements en commandite.

Consolider nos partenariats d'affaires sur un minimum de trois ans et protéger l'exclusivité de ces derniers.

Améliorer la perception de l'image Country-Western.

Structurer l'événement en adoptant des modes de gestion appropriés et davantage de planification à court, moyen et long terme.

Ses axes de développement

Développer la programmation en semaine en diversifiant les produits (rodéo, danse, chanson, théâtre, art de la rue, cinéma, peinture, photos, etc.)

Développer les produits dérivés (objets promotionnels et activités connexes)

Consolider nos investissements sur le plan télévisuel (présenter nos rodéos, la danse et la chanson).

Développer la forfaitisation et la commercialisation de l'événement (se protéger des fluctuations du marché).

Améliorer la fluidité de la circulation donnant accès au site.

Travailler à la Westernisation des installations.

Développer notre événement en adéquation avec nos ressources.

Structurer la recherche et le développement (Fidéliser/investir/prospecter)

Ses valeurs

Les valeurs que le Conseil d'administration considère celles du Festival Western St-Tite constituent les éléments qui, avec la mission, devront continuellement guider ses membres dans la prise de décision. Elles feront l'objet d'une promotion régulière, comme par exemple, en les retrouvant sur des imprimés majeurs de l'organisation. Elles serviront de credo autant pour les administrateurs(trices) que pour les bénévoles et les employé(e)s permanents(es).

Les valeurs privilégiées par l'organisation sont, entre autres, les suivantes :

- 1- L'intégrité : Le Festival Western de St-Tite valorise l'honnêteté et la probité; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, aux faveurs, pots de vin, appropriation d'un bien ou du temps)
- 2- La loyauté : Le Festival Western de St-Tite valorise la préservation des intérêts de l'organisation et la conformité aux décisions prises; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la critique, à la désapprobation et au désaveu qui a pour objectif de vouloir nuire à l'organisation)
- 3- La moralité : Le Festival Western de St-Tite valorise la sauvegarde de la réputation de l'organisation et le maintien de bonnes mœurs; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, au dénigrement, au chantage, à la contre-publicité, à l'indécence)

- 4- La fidélité : Le Festival Western de St-Tite valorise l'adhésion et l'engagement envers l'organisation et à son travail : (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, au retrait, à la désobéissance, à la duperie)
- 5- Le professionnalisme : Le Festival Western de St-Tite valorise le sens du devoir et des responsabilités : (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la résistance, la négligence, le sabotage)
- 6- La diligence : Le Festival Western de St-Tite valorise la courtoisie, l'empressement et la serviabilité; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à l'indifférence, au mépris, à la nonchalance, à l'incurie)
- 7- Les relations : Le Festival Western de St-Tite valorise l'entraide, le plaisir et le maintien d'un climat de travail satisfaisant; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la méfiance, le désaccord, la mésentente)
- 8- La justice : Le Festival Western de St-Tite valorise l'équité dans le traitement et dans le rendement; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la discrimination, manque de discernement)
- 9- La discrétion : Le Festival Western de St-Tite valorise la confidentialité dans la gestion de l'information assujettie à la confidentialité des renseignements; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la divulgation de renseignements, à l'insolence, la familiarité)
- 10- L'impartialité : Le Festival Western de St-Tite valorise l'objectivité et l'indépendance d'esprit (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, à la malhonnêteté, aux préjugés, aux parti pris)
- 11- L'assiduité : Le Festival Western de St-Tite valorise la ponctualité et l'application au travail; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, aux retards, à l'absentéisme, au laisser-aller)
- 12 -Respect : Le Festival Western de St-Tite valorise les relations harmonieuses, teintées de circonspections et de considérations pour les personnes; (une action ou un comportement jugé répréhensible se rapporte, entre autres, aux dénigrement, insultes et à l'atteinte à l'intégrité des personnes.

3- RESPONSABILITÉ DES BÉNÉVOLES

Les membres du conseil d'administration

Il se compose de cinq membres élus en assemblée générale annuelle pour une période de deux ans. Chaque membre est choisi parmi les personnes recommandées par le comité de mise en candidature. Le conseil d'administration travail sur la vision à long terme de l'organisation en établissant et en veillant au respect des orientations stratégiques. Ces personnes sont les administrateurs du Festival.

Le président du comité organisateur

L'ensemble des bénévoles relèvent ultimement de la présidence de l'édition. Le président du comité organisateur siège pour la durée de son mandat au Conseil d'administration de la Corporation. Il est le représentant officiel de l'édition en cours et également, le plus souvent chargé des affaires extérieures de l'organisme.

Les membres du comité organisateur

Ils représentent officiellement l'événement sur les tribunes publiques, élaborent la programmation de l'édition annuelle, supervisent la tenue de l'édition annuelle, assurent la gestion et le respect du budget de l'édition annuelle, assurent la liaison avec l'équipe de bénévoles, soumettent un bilan de l'édition annuelle, présentent les recommandations nécessaires à l'évolution de l'événement et préparent la relève des éditions à venir.

Les coordonnateurs

Ils sont responsables d'une activité spécifique dans le cadre de l'événement et gèrent une équipe de bénévoles sous la supervision du président de l'édition.

L'engagement des bénévoles

Les bénévoles adhèrent à la mission du Festival et s'engagent activement dans la réalisation de l'événement en collaboration avec l'équipe de la permanence.

Les bénévoles conçoivent que leur mandat soit en corrélation avec un ensemble d'obligations et de responsabilités qui s'inscrit à l'intérieur d'un cadre qui prescrit les limites de leur fonction.

Les bénévoles s'engagent à tenir compte des informations qui leur sont confiés à l'intérieur des limites de leur mandat. Les bénévoles s'engagent à fournir toute l'information utile à la réalisation de leur activité et/ou de l'événement.

L'engagement de l'équipe de la permanence

L'équipe de la permanence adhère à la mission du Festival et s'engage activement dans la réalisation de l'événement en support aux bénévoles.

L'équipe de la permanence se rend réceptive aux besoins des bénévoles.

L'équipe de la permanence s'engage à fournir le support nécessaire à la réalisation des activités.

L'équipe de la permanence s'engage à fournir les informations utiles aux bénévoles dans la réalisation des activités.

Les processus

Attendu que toute bonne gestion ne prévoit qu'une ligne d'autorité pour la bonne marche d'une organisation.

Attendu que la situation de tout organisme sans but lucratif fait qu'il y a risque constant qu'une personne ait à répondre à deux entités distinctes.

En ce qui concerne les relations hiérarchiques, tout personnel permanent, partiel et contractuel relève du directeur général (À l'exception du personnel relevant des coordonnateurs).

En ce qui concerne les relations fonctionnelles, tout le personnel attaché à un comité relève du comité dans le cadre du temps prévu pour l'exécution du mandat propre au membre du personnel concerné.

Les relations hiérarchiques sont définies comme celles d'autorité et de justification des actions et de l'emploi du temps. Elles touchent également les règles de conduite et la poursuite d'objectifs généraux de l'organisation.

Les relations fonctionnelles sont définies comme celles ayant trait au bon fonctionnement d'un groupe ou d'un sous-groupe. Un responsable de comité est en position de demander à un membre du personnel qui lui est rattaché tout travail pertinent au mandat spécifique que le comité a reçu.

Le personnel peut cependant en référer, en cas d'imprécision de son rôle, au directeur général.

Le coordonnateur d'un comité ne doit pas oublier que le personnel affecté à son comité n'a pas comme seule tâche de mener à bien le mandat du comité.

4- L'ACCRÉDITATION

L'accréditation est d'une importance fondamentale dans le cadre de l'événement. Il importe que chaque bénévole soit accrédité. L'information recueillie permet au Festival de pouvoir contacter l'ensemble des bénévoles le moment venu.

Privilèges

Un T-Shirt identifié au Festival

Une casquette identifiée au Festival (Si la conjoncture le permet)

Une paire de billets pour un rodéo (Si la conjoncture le permet)

Les activités

Le Party des bénévoles en août

Le Souper hommage aux bénévoles en octobre

*** D'autres avantages et privilèges peuvent concerner certaines catégories spécifiques de bénévoles et il faut se référer à la Politique relative à la considération des bénévoles, adoptées en juillet 2001.**

La vérification des antécédents judiciaires (Pour les ressources ayant contact avec les enfants ou au besoin)

Dans une optique de prévention pour la sécurité des enfants et quant à la manutention d'argent, une vérification des antécédents judiciaires est faite pour tous les bénévoles concernés. Cette information est publique et n'exige donc pas l'autorisation de la personne concernée.

5- AUTRES POLITIQUES

- Politique en matière de gestion des comportements abusifs en milieu d'action bénévole et de travail. (Mai 2003)
- Politique en matière d'harcèlement sexuel. (Juillet 2003)
- Politique relative à la considération des bénévoles (Juillet 2001)

Ces politiques sont disponibles au secrétariat du Festival Western St-Tite.